

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER
**19^e CONGRÈS DES
ACTUAIRES**

**ENTRE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME :
LE RÔLE DES ACTUAIRES
FACE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX**



12 mai 2020 - Paris 2^e
Palais Brongniart



IL CONVIENT DE RETOURNER UN DOSSIER COMPLET AVEC LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Le titre de l'atelier
- Plan de l'atelier
- Un résumé de la présentation d'une taille comprise entre 1000 et 1500 caractères
- Les bios des intervenants et leur photo (en haute définition) ;
- Le niveau requis pour suivre l'atelier
- La Charte d'animation d'atelier signée par le référent.

1-TITRE DE L'ATELIER :

2- PLAN DE L'ATELIER :

3-RÉSUMÉ DE PRÉSENTATION DE L'ATELIER :

(entre 1000 et 1500 caractères espaces compris)

4-INTERVENANTS :

(Le référent de l'atelier sera l'interlocuteur unique avec le Comité d'organisation – Merci de renseigner une adresse e-mail)

- **INTERVENANT 1**

(Référent de l'atelier)

- **Prénom & Nom :**
- **Membre de l'Institut des actuaires :**
 Associé(e) Qualifié(e) Certifié(e) Agrégé(e) Non membre
- **Société :**
- **Intitulé du poste :**
- **Mini-bio (200 mots maximum)**

- **INTERVENANT 2**

- **Prénom & Nom:**
- **Membre de l'Institut des actuaires :**
 Associé(e) Qualifié(e) Certifié(e) Agrégé(e) Non membre
- **Société :**
- **Intitulé du poste :**
- **Mini-bio (200 mots maximum)**

▪ **INTERVENANT 3**

➤ **Prénom & Nom:**

➤ **Membre de l'Institut des actuaires :**

Associé(e) Qualifié(e) Certifié(e) Agrégé(e) Non membre

➤ **Société :**

➤ **Intitulé du poste :**

➤ **Mini-bio (200 mots maximum)**

▪ **INTERVENANT 4**

➤ **Prénom & Nom:**

➤ **Membre de l'Institut des actuaires :**

Associé(e) Qualifié(e) Certifié(e) Agrégé(e) Non membre

➤ **Société :**

➤ **Intitulé du poste :**

➤ **Mini-bio (200 mots maximum)**

5-EVALUEZ LE NIVEAU DE VOTRE ATELIER :

Afin de pouvoir orienter les participants, merci d'estimer quel niveau de connaissance technique est nécessaire sur le sujet pour suivre la présentation.

Notez le degré de difficulté de votre atelier de 1 à 3.

(1 : aucune connaissance requise ; 3 : niveau expert nécessaire)

1 2 3

6-COMMENTAIRES

CHARTE D'ANIMATION DES ATELIERS DU
**19^e CONGRÈS DES
ACTUAIRES**

**ENTRE ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME :
LE RÔLE DES ACTUAIRES
FACE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX**



12 mai 2020 - Paris 2^e
Palais Brongniart



La présente charte a pour objet de définir les engagements réciproques des animateurs d'un atelier lors du 19^{ème} Congrès de l'Institut des actuaires et de la Société des Actuaires (SdA), société organisatrice de la manifestation pour le compte de l'Institut des actuaires.

1-Candidatures.

Lors du 19^{ème} Congrès de l'Institut des actuaires se tiendront des ateliers destinés aux participants. L'animation de chaque atelier est confiée obligatoirement à au moins deux animateurs exerçant leur activité professionnelle au sein de deux entreprises différentes.

Le thème du Congrès 2020 qui a été choisi est : « **Entre éthique et professionnalisme : Le rôle des actuaires face aux défis sociétaux** »

1-a Coordination entre les animateurs de l'atelier.

Pour chaque atelier, il sera désigné un référent unique en charge de la présentation du dossier et qui sera le garant du respect de la présente charte. Le référent doit être un des co-animateurs de l'atelier.

Chaque atelier pourra être composé de 4 animateurs au maximum.

Les candidatures à l'animation d'un atelier devront parvenir à l'Institut des actuaires, par l'intermédiaire du référent, au plus tard le 14 février 2020. Elles sont à adresser à l'adresse suivante : evenements@institutdesactuaires.com

1-b Informations à communiquer lors de la présentation de la candidature.

Les propositions seront examinées par le Comité d'organisation du Congrès qui prendra en compte notamment, et par rapport au thème du Congrès, le niveau technique des contributions, leur dimension innovatrice et leur intérêt pédagogique.

Nous vous précisons que les informations suivantes devront être communiquées impérativement :

- Les noms des animateurs ainsi que les entreprises au sein desquelles ils exercent leur activité professionnelle ;
- Le nom du référent qui sera l'interlocuteur unique du Comité d'organisation ;
- La thématique et le plan de l'atelier ;
- Les bios des intervenants et leur photo (au format jpeg minimum 300ko) ;
- Un résumé de la présentation d'une taille comprise entre 1000 et 1500 caractères espaces compris

Les thèmes proposés ne devront pas avoir fait l'objet d'une présentation antérieure dans le cadre d'événements organisés par l'Institut des actuaires sauf à ce que des évolutions significatives puissent être communiquées.

Le Comité d'organisation ne pourra examiner que les dossiers complets reçus au plus tard le jour de la date limite (**14 février 2020**).

2- Tenue des ateliers.

Dans le cadre du Congrès, la SdA met à disposition des animateurs d'un atelier une salle pendant une durée d'une heure environ. Les créneaux horaires des ateliers seront communiqués au cours du mois de mars 2020.

Dans la salle d'atelier, le matériel suivant est mis à disposition :

- un paperboard et des feutres
- un vidéoprojecteur et un écran.

Il appartient aux animateurs de l'atelier de venir avec leur matériel informatique (PC, clé USB et tout autre équipement dont ils pourraient avoir besoin).

Le référent de l'atelier fera parvenir au Comité d'organisation le diaporama de présentation **au plus tard une semaine avant le Congrès**. Le diaporama devra respecter la charte graphique préconisée.

3. Inscription des animateurs au Congrès.

Chaque animateur devra impérativement s'inscrire au Congrès et s'acquitter du droit d'inscription dès lors qu'il souhaite participer à l'ensemble du programme de la journée ainsi qu'au déjeuner.

L'animation d'un atelier ne peut faire en aucun cas l'objet d'une rémunération ou d'un remboursement de frais.

4. Communication sur les ateliers.

La SdA mentionnera les ateliers sélectionnés dans :

- le programme mis en ligne sur le site de l'événement ;
- le programme remis aux participants le jour du Congrès ;
- le supplément à L'Actuariel « La Revue du Congrès » publié en avril 2020;
- un numéro de la Newsletter du Congrès.

Pour chaque atelier, La Revue du Congrès et le programme du Congrès :

- mentionneront le thème ;
- présenteront un résumé de la présentation ;
- publieront la mini-bio et la photo des co-animateurs ainsi que les noms des sociétés pour lesquelles ils travaillent.

Par ailleurs, chaque atelier fera l'objet d'une présentation personnalisée par l'intermédiaire de la Newsletter du Congrès (envoi à tous les membres de l'Institut et aux personnes qui se sont inscrites à la Newsletter)

5-Divers.

Dès lors que les candidatures auront été validées par le Comité d'organisation, un interlocuteur unique sera en charge du suivi des ateliers. Le référent d'atelier pourra s'adresser à cet interlocuteur pour toute question relative à l'organisation et à l'animation des ateliers.